

Auvergne → Actualité

CLERMONT-FERRAND ■ L'homme de 30 ans interpellé dimanche est toujours dans un état préoccupant

Un appel à témoins lancé par la justice

Tandis que la police des polices continue son enquête pour établir les responsabilités dans l'interpellation suspecte d'un Clermontois de 30 ans la nuit du réveillon, le procureur de la République de Clermont-Ferrand appelle les témoins à se manifester.

Nicolas Faucon

nicolas.faucon@centrefrance.com

Deux nouvelles. Le Clermontois interpellé par la police lors de la nuit de la Saint-Sylvestre est toujours dans le coma et le quartier de la Gauthière est sous le choc (voir notre précédente édition). « On est tous rassemblés et on prie Dieu. On ne veut pas penser au pire », confie un ami du trentenaire hospitalisé, qui souhaite rester anonyme.

Les faits remontent à la nuit de samedi à dimanche. Prévenus par un coup de fil de la présence d'un homme en sang dans le quartier, les policiers arrivent à La Gauthière. Ils ne voient nulle trace d'homme à terre, mais un groupe de jeunes dont l'un lance des projectiles sur



TENSION. L'interpellation s'est déroulée vers 3 heures du matin le 1^{er} janvier près du centre commercial de La Gauthière. PHOTO D'ARCHIVES THIERRY NICOLAS

leur véhicule. L'auteur présumé, décrit comme « très énervé » par les forces de l'ordre, est arrêté et maîtrisé de façon musclée puis est victime d'un malaise cardiaque au commissariat.

Dans le quartier, déjà secoué en juin 2010 par la blessure par balle d'un

jeune Tchétchène au cours d'une partie de football nocturne (NDLR l'auteur n'a toujours pas été identifié), la tension est perceptible. Plusieurs vitrines de commerces ont eu leur vitrine caillassée, dimanche soir.

L'enquête de l'inspection générale de la police na-

tionale de Lyon se poursuit. Hier, le procureur de la République de Clermont-Ferrand Gérard Davergne a invité les riverains ayant assisté aux événements de cette soirée à se faire connaître. « Si des jeunes du quartier ont vu quelque chose, qu'ils se manifestent. » ■

M^e Canis : « Connaître les conditions de l'interpellation »

Avocat de la famille du jeune homme aujourd'hui dans le coma, M^e Jean-François Canis s'est exprimé, hier soir, sur cette affaire.

« Pour nous, l'essentiel, ce n'est pas de savoir pourquoi les policiers sont intervenus dans le quartier mais de connaître les conditions dans lesquelles cet homme a été interpellé et les violences dont il a été victime », explique l'avocat clermontois.

Une marche silencieuse samedi

Pour M^e Canis, ces violences « sont certainement graves car elles ont entraîné des blessures, un arrêt cardiaque et un coma dans lequel il est toujours aujourd'hui, ceci alors qu'il était en parfaite santé et qu'il n'avait jamais eu de problèmes cardiaques auparavant. »

Le conseil s'étonne de la communication réalisée par le parquet. « Ce qui est dur à comprendre, c'est

que le parquet semble communiquer sur les raisons de l'interpellation, comme si certains faits pouvaient justifier des violences policières. On semble montrer un quartier du doigt et on stigmatise les personnes qui y habitent comme des voyous potentiels à l'égard desquels certaines méthodes irrégulières pourraient être employées. »

Et l'avocat de poursuivre : « La famille que je représente veut préciser que la victime était seule au moment de l'interpellation, tandis qu'il y avait de nombreux véhicules de police autour. Et pour nous des violences ont été commises par plusieurs policiers. » Des violences que l'enquête de l'inspection générale de la police nationale devra déterminer.

Une marche silencieuse sera organisée samedi à 15 heures en soutien de la famille. ■